



## RÉUNION GÉNÉRALE .....2<sup>e</sup> partie

**DATE:** Le lundi 23 mars 2015  
**ENDROIT:** Salle communautaire - Édifice municipal  
Rivière-Verte, N.-B.  
**HEURE:** 18 h

### PROCÈS-VERBAL # 16

#### 1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 05. M. Pierre Michaud, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous.

#### **Membres présents**

Caron, Francine	Maire de Baker Brook
Cyr, Gérard	Maire de Saint-François
Dubé, Roland	Maire de Saint-Hilaire
Keeley, Richard	Maire de Grand-Sault
Labrie, Louis	Représentant de DSL
LeBlond, Michel	Maire de Rivière-Verte
Levesque, Roger	Maire de Sainte-Anne de Madawaska
Martin, Brigitte	Représentant de DSL
Michaud, Max	Maire adjoint de Lac Baker
Michaud, Pierre, président	Maire de Clair
Rioux, Cyril	Maire de Drummond
Roy, Paul	Représentant de DSL
Simard, Cyrille	Maire d'Edmundston
Somers, Nicole	Maire de Saint-Quentin
St-Amand, Carmel, vice-président	Maire de Saint-Léonard

#### **Membres absents**

Desjardins, Allain	Maire de la Communauté rurale de Saint-André
Martel, Alain	Représentant de DSL
St-Jarre, Luc	Représentant de DSL

#### **Personnel présent**

Picard, François	Directeur général
Rioux, Nicole	Adjointe administrative – Direction générale

#### **Média**

D'Amours, Chantal	CJEM-CKMV
Duval Gilles	L'Acadie Nouvelle
Thériault, Christine	L'Étoile Nord-Ouest

#### **Observateurs**

Ouellette, Alain	Scierie Grande Riviere
------------------	------------------------

### **3. Approbation de l'ordre du jour**

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

#### **Résolution no 1**

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de Mad. Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter l'ordre du jour de la réunion générale du 23 mars 2015, en changeant la séquence en présentant l'article 13. Aéroport régional, à la suite de l'article 3.**

**ADOPTÉE**

### **13. Aéroport régional**

Pour faire suite à la lettre du maire de Grand-Sault, M. Richard Keeley, aux membres du CA concernant l'aéroport régional de Saint-Léonard, les membres ont discuté de l'avenir et de l'importance de cette infrastructure pour l'ensemble de la région.

#### **Résolution no 2**

Suite à une motion dûment proposée par Mad. Nicole Somers, appuyée de M. Gérard Cyr et adoptée avec une abstention (M. Cyrille Simard), il a été

**RÉSOLU De former un comité pour rapporter à la table les détails manquants concernant l'aéroport régional de Saint-Léonard afin de prendre une décision réfléchie.**

**ADOPTÉE**

Le président du conseil, M. Pierre Michaud demande une représentativité au niveau du conseil et il nomme les personnes suivantes au comité de l'aéroport de la CSRNO : M. Richard Keeley, M. Michel Leblond, M. Pierre Michaud, M. Luc St-Jarre, M. Carmel St-Amand et M. François Picard.

Le mandat est d'entamer la discussion avec l'entreprise Aéroport Madawaska Airport (AMA) et regarder des scénarios, sans engagement financier à ce moment-ci. Selon M. Simard, l'AMA a toujours réclamé la participation des municipalités dans son modèle. Ce sera un travail de préparation pour identifier des solutions, des sources de revenus au niveau des municipalités et des gouvernements provincial et fédéral.

### **4. Procès-verbal de la réunion générale du 4 février 2015 pour approbation**

#### **Résolution no 3**

Suite à une motion dûment proposée par M. Roger Levesque, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 4 février 2015, tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

### **5. Procès-verbal de la réunion du comité de finances du 2 février 2015 pour approbation**

#### **Résolution no 4**

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de Mad. Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de finances du 2 février 2015 tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

**6. Procès-verbal de la réunion du comité de finances du 16 février 2015 pour approbation**

**Résolution no 5**

Suite à une motion dûment proposée par M. Louis Labrie, appuyée de M. Roger Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de finances du 16 février 2015 tel que circulé. ADOPTÉE**

**7. Procès-verbal de la réunion du comité de sécurité publique régionale du 25 février 2015 pour approbation**

**Résolution no 6**

Suite à une motion dûment proposée par Mad. Nicole Somers, appuyée de Mad. Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de sécurité publique régionale du 25 février 2015 tel que circulé. ADOPTÉE**

**8. Affaires découlant des procès-verbaux**

Le président fit référence au procès-verbal de la réunion générale du 4 février 2015 concernant le forum, dont les enjeux seraient la pleine municipalisation et les routes.

**Résolution no 7**

Suite à une motion dûment proposée par Mad. Nicole Somers, appuyée de M. Michel Leblond et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que la CSRNO entame le processus afin d'inviter M. Jean-Guy Finn et a vérifié avec le ministère de l'Environnement et Gouvernement Locaux pour obtenir du financement à la préparation d'un tel forum. ADOPTÉE**

**9. État des résultats – fin janvier 2015**

Le DG avisa les membres qu'il est en mesure de présenter l'état des résultats de fin février 2015 au lieu de fin janvier comme prévu.

**Résolution no 8**

Suite à une motion dûment proposée par M. Max Michaud, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter l'état des résultats de fin février 2015, tel que présenté. ADOPTÉE**

**10. Résolutions : Pour le secteur de l'aménagement**

**Résolution no 9**

Suite à une motion dûment proposée par Mad. Nicole Somers, appuyée de Mad. Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que la CSRNO autorise les virements de fonds pour le remboursement d'une dérogation ainsi qu'une application de lotissement type 2 comprenant la création de 13 parcelles dans la ville de Saint-Léonard. Cette demande n'ayant jamais été présentée au comité de révision et ce lotissement n'ayant jamais été réalisé, un remboursement a donc été remis à Monsieur Gaëtan Pineault, le 2 février 2015, soit le montant total du paiement initial. Le montant du virement de fonds se chiffre à 1400 dollars. Celui-ci sera effectué du compte 29434 ES-3 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Ce transfert sera approuvé par 2 signataires, dont MM Carmel St-Amand et François Picard, par internet via Accès D de la Caisse Populaire. ADOPTÉE**

**11. Rapport de correspondance**

**Résolution no 10**

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de Mad. Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le DG, Monsieur François Picard soit appointé responsable de toute divulgation et pour traiter des demandes d'informations en vertu de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée.**

**ADOPTÉE**

**Résolution no 11**

Suite à une motion dûment proposée par M. Louis Labrie, appuyée de Mad. Brigitte Martin et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le rapport de correspondance du 23 janvier 2015 au 16 mars 2015 soit accepté, tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

**12. Rapport du directeur général**

**Résolution no 12**

Suite à une motion dûment proposée par Mad. Nicole Somers, appuyée de Mad. Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le rapport du directeur général du 21 janvier au 16 mars 2015 soit accepté, tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

**13. Aéroport régional**

**Discuté au début de la réunion.**

**14. Autres affaires**

En réponse à une demande d'appuyer le parachèvement de l'autoroute Claude-Bécharde (Autoroute 85), les membres sont tous d'accord d'envoyer une lettre d'appui au maire de Saint Honoré de Témiscouata, M. Richard Dubé. M. Dubé est aussi le porte-parole Urgence 85. Une copie conforme sera envoyée à Mad. Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata. En plus, une lettre d'appui sera envoyée par les municipalités individuellement.

**15. Ajournement**

**Résolution no 13**

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel LeBlond, il a été

**RÉSOLU D'ajourner la réunion à 19 h 25.**

**ADOPTÉE**

.....  
PIERRE MICHAUD  
Président

.....  
FRANÇOIS PICARD  
Directeur général